



000016

N°...../MB/DGD/SC

Conakry, le 22 AVR. 2024

Note circulaire portant augmentation du montant de la redevance Informatique (RI) par déclaration.

Le Directeur Général des Douanes

A Mesdames et Messieurs :

- Les Directeurs Techniques ;
- Les Directeurs Régionaux ;
- Les Chefs de Services d'appui ;
- Les Directeurs Préfectoraux ;
- Les Chefs de Bureaux ;
- La Coordinatrice de la Fautière Patronale des Transitaires ;

L'Administration des douanes, dans le cadre de ses réformes et de sa modernisation, a réalisé au cours de ces dernières années plusieurs projets notamment dans le domaine informatique. On peut rappeler entre autres : la migration vers sydonia world, la refonte du système informatique par l'acquisition de nouveaux serveurs de dernière génération, la mise en œuvre de la dématérialisation des procédures de dédouanement, le paiement électronique des droits et taxes par virement bancaire et par mobile money....

Tous ces projets ont été financés par les ressources de la redevance informatique (RI) et les crédits d'investissement accordés à la Direction Générale des Douanes.

En dépit des progrès réalisés, force est de reconnaître que les défis de **sécurisation et de simplification des opérations douanières sont de plus en plus croissants**. Il est donc nécessaire de poursuivre ces réformes et d'accroître les investissements en matière de nouvelles technologies.



C'est pourquoi, compte tenu des besoins et des charges de la Direction de l'Informatique et des statistiques, le montant de la RI passe de 50.000 GNF à 100.000 GNF par déclaration.

Ce montant de 100.000 GNF par déclaration permettra d'améliorer les services déjà offerts aux usagers.

Toutes les difficultés rencontrées dans l'application de la présente circulaire doivent être portées à la connaissance de la Direction de l'Informatique et des statistiques.

J'attache du prix à l'exécution correcte de la présente circulaire qui rentre en vigueur à compter du **1^{er} mai 2024**.

AMPLIATIONS

MB	1
BCRG	1
FPT	1



Général de Brigade Moussa CAMARA

Inspecteur des douanes

Grand Officier de l'ordre National du Mérite